

PARLONS CPTS !

L'ÉCLAIRAGE MENSUEL SUR VOS ENJEUX QUOTIDIENS

CPTS & SANTÉ ENVIRONNEMENTALE



00



Introduction



45 Minutes



Posez vos questions dans le tchat



Session d'information technique



Retrouvez l'ensemble des ressources sur notre site

Plan de la présentation

00

01 COMPRENDRE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

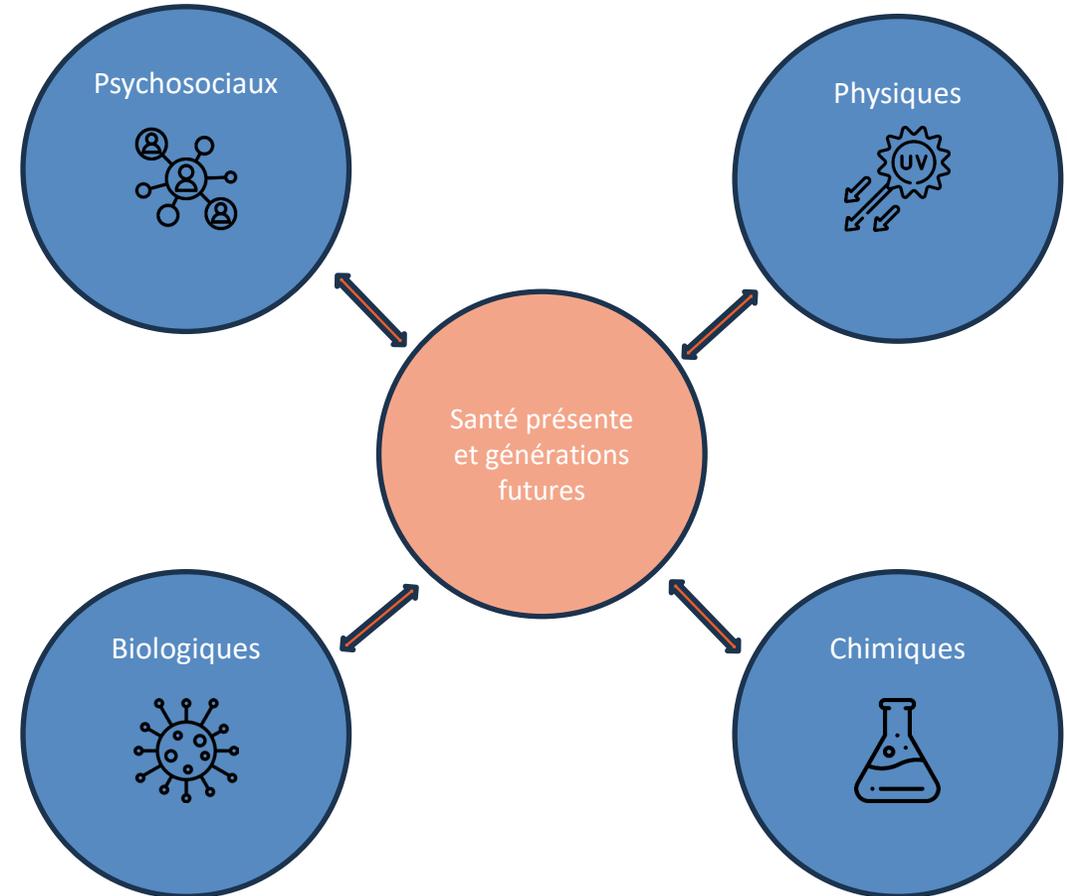
02 COMMENT LES CPTS PEUVENT INTERVENIR DANS LE
CHAMP DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

03 ASPECTS PRATIQUES ET PREREQUIS

04 QUESTIONS / REPONSES

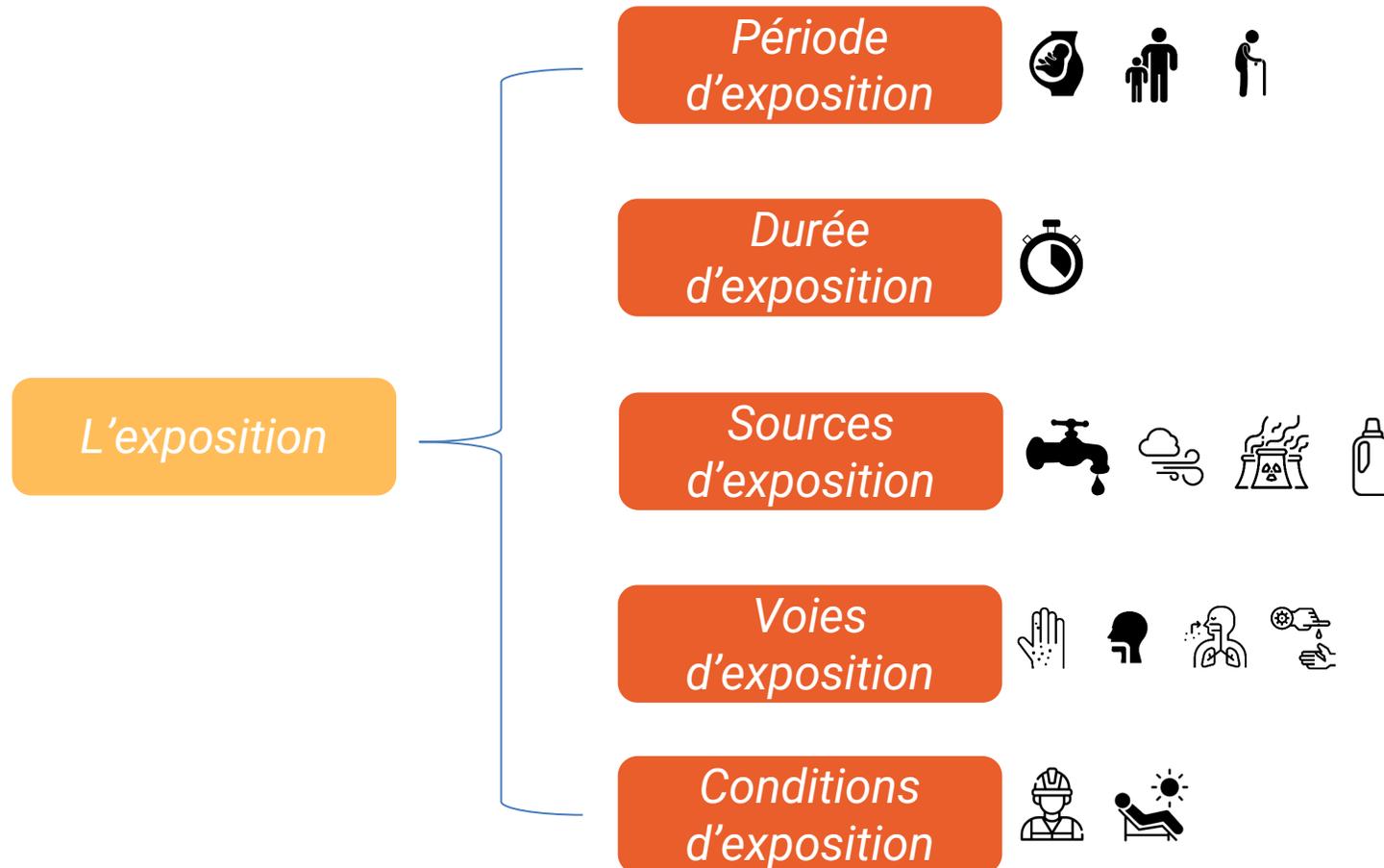
Comprendre la santé environnementale

Définition de l'OMS : la santé environnementale comprend les aspects de la **santé humaine**, y compris la **qualité de la vie**, déterminés par les **facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques** de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.



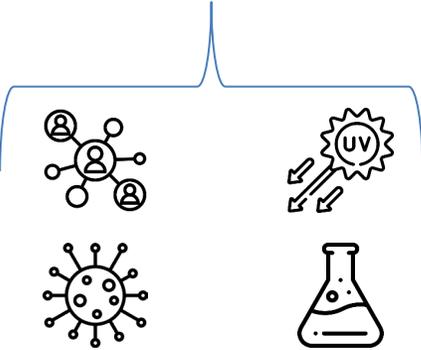
Comprendre la santé environnementale

L'exposition : L'exposition désigne le contact d'un individu ou d'une population avec un ou plusieurs facteurs environnementaux cités précédemment.



Comprendre la santé environnementale

Danger



Risque

Le risque est la **combinaison du danger et de l'exposition**.
Un risque pour la santé se présente que si l'on est exposé à un danger.



L'enjeu est donc de diminuer le risque, soit en supprimant le danger ET/OU l'exposition.

Exemple Covid

Danger



Exposition



Réduction danger



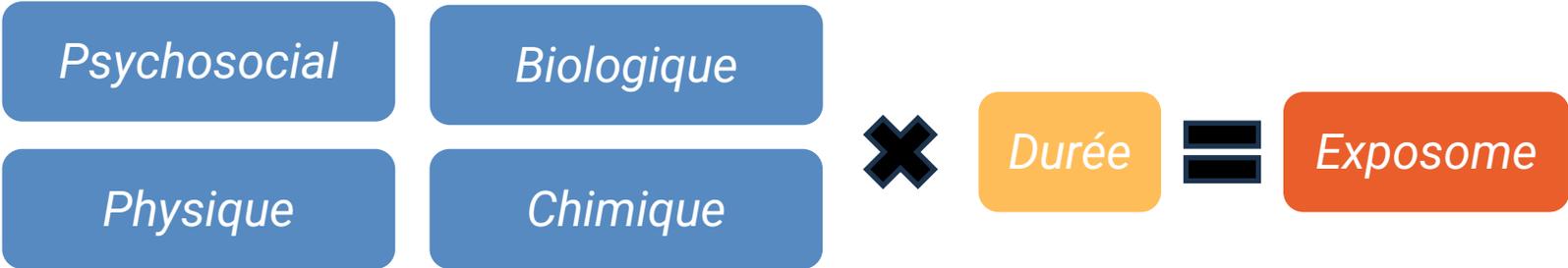
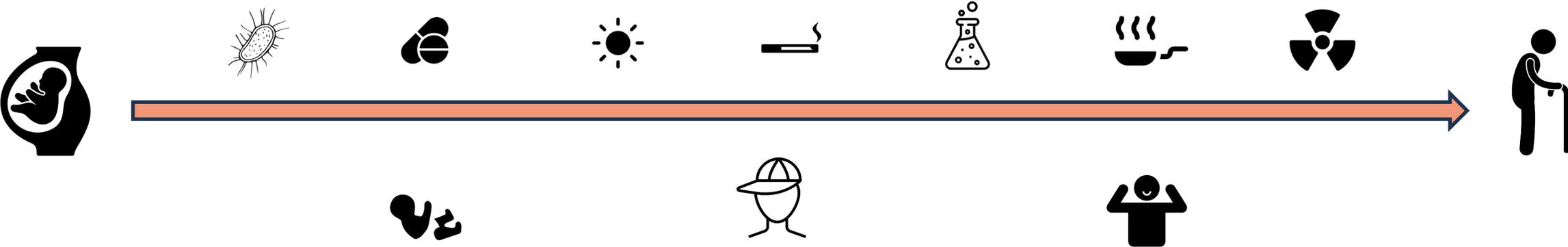
Réduction exposition



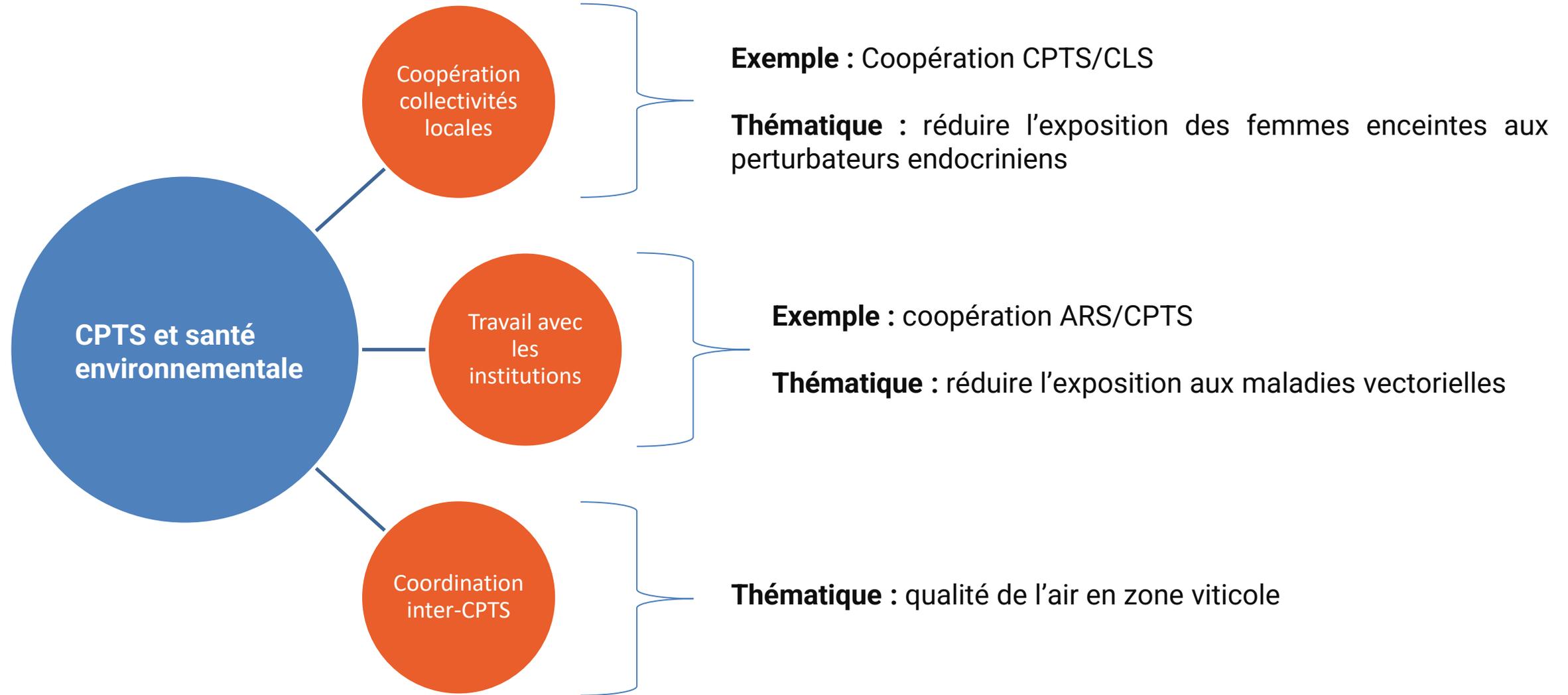
Diminution du risque

Comprendre la santé environnementale

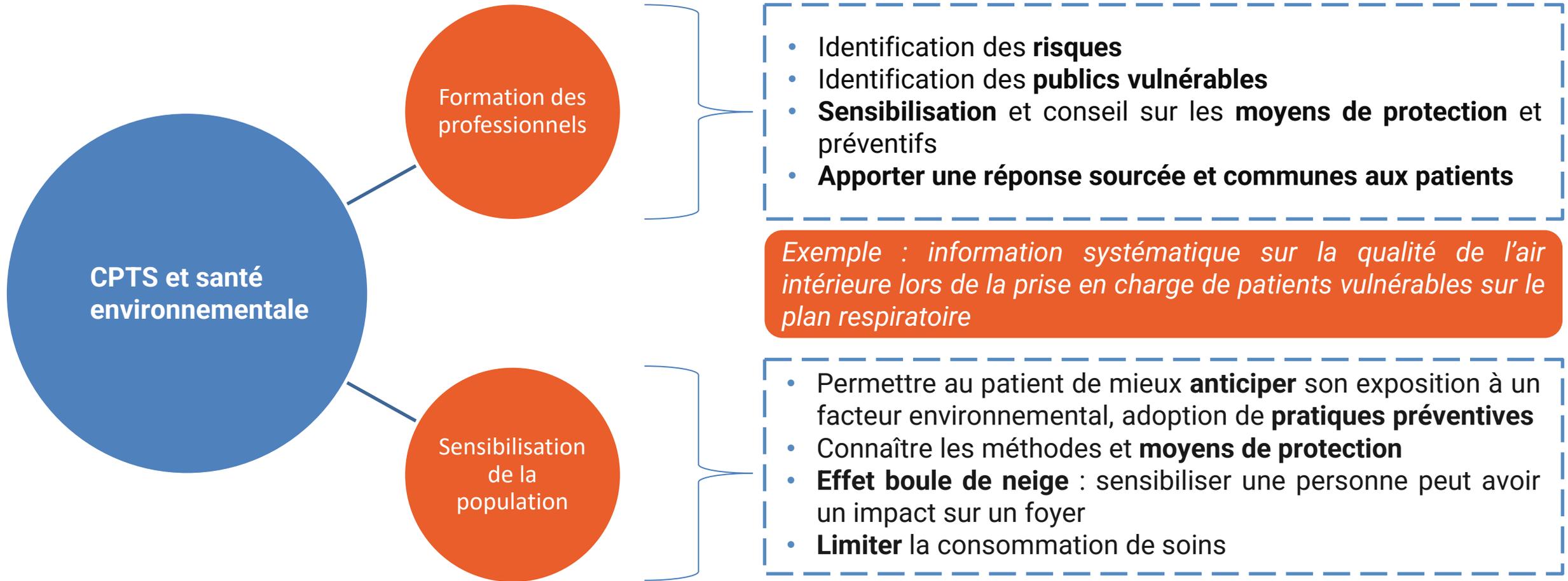
L'exposome : C'est l'ensemble des expositions aux facteurs environnementaux auquel l'individu est soumis tout au long de sa vie.



Comment les CPTS peuvent intervenir sur la santé environnementale : la coopération



Comment les CPTS peuvent intervenir sur la santé environnementale : la formation



Aspects pratiques et prérequis à la mise en place d'actions

Objectifs :

- réduire les risques liés à l'exposition à des facteurs environnementaux reconnus
- apporter des messages clairs face aux interrogations de la population

Conseils pratiques :

 Définir les **besoins** de la population et des professionnels

 Identifier une **problématique** et définir des **priorités**

 Identifier les **intervenants** et choisir des **référénts**

 Définir les **actions à mener**, les **moyens** nécessaires et comment **évaluer**

Exemple :



Patients asthmatiques ou problèmes respiratoires fréquents dans la population



Améliorer la qualité de l'air et/ou aider les patients les plus vulnérables à se protéger et moins s'exposer à de l'air pollué



Professionnels de santé : Sage-femmes, IDE, MG, Pharmaciens, kinésithérapeutes, diététiciens
Institutions : CPAM, collectivités locales



Formation des professionnels sur le sujet, discussion avec les partenaires et définir le qui fait quoi

03

Aspects pratiques et prérequis à la mise en place d'actions

Freins



Difficulté à **délimiter** un sujet



Communication envers les usagers peut être **anxiogène**



Formation continue des professionnels nécessaire



Difficulté pour atteindre certaines **franges de la population**

Leviers



Sujets de santé environnementale portés au niveau **national**



La santé environnementale peut être rattachée à de nombreuses **campagnes nationales** (octobre rose, journées prévention...)



Facilité d'inclusion dans les différentes missions CPTS : prévention, parcours, accompagnement des PS



Le sujet peut être travaillé en **inter-CPTS** afin d'avoir un impact plus important au niveau local.

03

Liens utiles

Sources publiques

- [Santé.gouv](#)
- [Santé Publique France](#)
- [Anses](#)
- [Ademe](#)

Cartographie qualité de l'air

- [Atmo France](#)

Formations

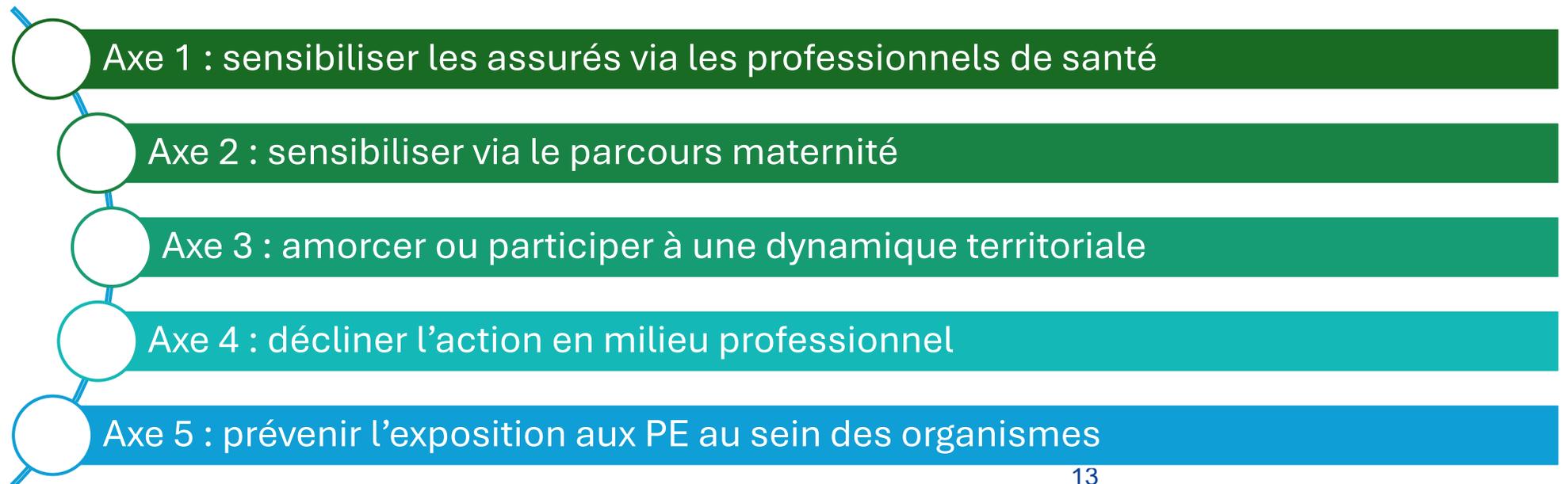
- [Isped, université de Bordeaux](#)
- [EHESP](#)

LES ACTIONS DE L'ASSURANCE MALADIE SUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Déploiement de la sensibilisation des professionnels de santé sur les perturbateurs endocriniens et plus spécifiquement les phtalates

- ✓ Feuille de route nationale déployée par les CPAM dans tous les départements
- ✓ Objectifs :
 - Diminuer l'exposition aux phtalates durant la période des 1 000 premiers jours de l'enfant (du début de la grossesse aux 2 ans de l'enfant)
 - Sensibiliser le foyer, la famille et l'entourage des enfants sur les perturbateurs endocriniens

✓ Les 5 axes :



LES ACTIONS DE L'ASSURANCE MALADIE SUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Axe 1 : sensibiliser les assurés via les professionnels de santé

- Campagne DAM
- Pour les médecins généralistes, les pédiatres, les gynécologues, les sages-femmes, les pharmaciens, en lien avec l'exercice coordonné
- Les centres de santé
- Les établissements de santé
- La PMI...

Axe 2 : sensibiliser via le parcours maternité

- Information par mail, courrier
- Information lors de webinaires dédiés
- Thématique abordée dans les ateliers santé-prévention

Axe 3 : amorcer ou participer à une dynamique territoriale

- Via les CLS, les actions politique de la ville
- Sensibilisation des élus et de leurs équipes, formation des professionnels de la petite enfance, financement d'ateliers de sensibilisation, sensibilisation en milieu scolaire

Axe 4 : décliner l'action en milieu professionnel

- Prévention à mener sur les lieux de travail
- En lien avec les CARSAT, informations notamment destinées aux professions présentant des risque d'exposition élevés

Axe 5 : prévenir l'exposition aux PE au sein des organismes

- Sensibilisation des personnels des organismes d'Assurance Maladie

Calendrier :

- ✓ Formation des équipes en avril / mai 2025
- ✓ Les campagnes DAM seront menées entre juin 2025 et janvier 2026



EnviG
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

**FORMATION EN SANTE ENVIRONNEMENTALE
POUR LES SOINS PRIMAIRES
DIPLÔME UNIVERSITAIRE FSESP**

INFORMATIONS GENERALES

OBJECTIFS

- Identifier les outils opérationnels de diagnostic, d'information et d'intervention en santé environnementale (SE).
- Utiliser les outils opérationnels de diagnostic, d'information et d'intervention en SE.
- Mettre en place une démarche opérationnelle individuelle et collective en SE dans un territoire défini.

PUBLIC CIBLE

Coordonnateurs des structures d'exercice coordonné de santé (CPTS/MSP)

Etudiants de dernière année des cursus santé, médico-social, socio-éducatif, éducation, management

FORMAT

Cours en ligne hybride distanciel asynchrone

Durée prévisionnelle : 25h

Stage : 28h

SESSION(S)

Période de candidature : ouvert à pré-inscription

Démarrage formation : janvier 2026

TARIF

Formation continue : 2034 € (ACI)

CONTACTS

Responsables pédagogiques

Pr Pascal Demoly

pascal.demoly@umontpellier.fr

Dr François Carbonnel

francois.carbonnel@umontpellier.fr

Contact administratif

Nathalie Jean

nathalie.jean@umontpellier.fr



EnviG
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Questions & Réponses

Merci pour votre participation !

